

# Les collectivités conscientes de l'urgence à repenser la gestion de l'eau

Dossier de la rédaction de H2o  
November 2025

46 % des collectivités ont déjà mené des actions de valorisation des eaux de pluie

70 % des collectivités déclarent vouloir développer la valorisation des eaux improches à la consommation humaine

Créé le 1er octobre 2020, l'ATEP (Acteurs du traitement des eaux de la parcelle) est un syndicat d'industriels et entreprises de l'assainissement non collectif souhaitant structurer, promouvoir et développer le stockage, le traitement et la valorisation des eaux du bâti et de la parcelle. Le syndicat s'est fixé trois missions principales : la préparation à la source et le traitement des eaux usées en assainissement non collectif ; la gestion durable et intégrée des eaux pluviales, la valorisation des eaux non conventionnelles (eaux usées traitées, eaux grises, eau de pluie).

Face à l'urgence climatique, comment se positionnent les collectivités en matière de gestion des eaux ? Quel crédit accordent-elles à la gestion des eaux pluviales, à la valorisation des eaux non conventionnelles (eau de pluie, eaux grises) ou encore l'assainissement non collectif (ANC) ? Où placent-elles leurs efforts prioritaires en termes de décisions ? Se pensent-elles suffisamment outiller pour agir ? L'ATEP a commandé à InfoPro Digital Etudes une enquête, réalisée sur un échantillon de 223 élus et agents de collectivités locales et 1 000 Français représentatifs de la population nationale. L'étude confirme que la gestion de l'eau est une priorité "absolue" pour les collectivités (96 % d'entre elles). Globalement, si l'entretien et la maintenance des réseaux restent un enjeu premier pour ces dernières (35 %), sans surprise en adéquation immédiate avec le cadre de leurs missions, on observe pourtant que les préoccupations liées à l'adaptation au changement climatique (sécheresse, inondations) sont très largement considérées pour 30 % des sondés. 10 % d'entre eux admettent aussi porter une grande attention à la sobriété des usages et à la réduction des déchets d'eau. On peut interpréter ces signaux comme le fruit d'une véritable prise de conscience de la part des collectivités face à l'urgence à agir. Positifs et encourageants, ces chiffres montrent qu'elles sont prêtes à passer de l'intention à l'action.

Interrogées sur les principales actions menées, les collectivités déclarent avoir agi pour réduire l'artificialisation des sols (58 %) et 20 % d'entre elles prévoient d'engager des actions à cet effet. Cette tendance est très certainement liée à la loi Climat et résilience du 22 août 2021 qui pose un objectif de zéro artificialisation nette (ZAN) à l'horizon de 2050 et sa facilitation de mise en œuvre par la loi du 20 juillet 2023. En troisième position vient l'utilisation des eaux de pluie, mentionnée par 46 % des élus et agents interrogés. Un quart des répondants affirment avoir déjà entrepris ce sujet depuis trois ans, et 32 % font partie de leur intention à l'avenir. S'agissant des eaux grises, ils sont également 23 % à déclarer leur intention à agir, mais ceci avec une véritable concentration en Île-de-France (50 %), où la densification urbaine est la plus forte. L'émergence des eaux grises dans le classement, malgré un cadre réglementaire récent, est un signal encourageant de la volonté d'innover.

"Cette étude confirme que nous sommes à un tournant majeur dans la gestion de l'eau. Les collectivités quittent progressivement une approche purement technique, centrée sur le réseau, pour adopter une vision plus globale, intégrée et résiliente. Les résultats montrent un véritable changement de posture : au-delà des intentions déclarées, nous observons des initiatives concrètes qui traduisent la volonté d'agir. Bien sûr, certains obstacles subsistent, mais il est encourageant de constater que les progrès accomplis permettent d'espérer des transformations durables", a déclaré Marc Sengelin, président de l'ATEP. Un optimisme conforté par Jacqueline Steinenger, déléguée générale. L'étude confirme plusieurs constats que nous partageons à l'ATEP. Elle montre d'abord que les collectivités ont pris conscience de l'urgence à repenser la gestion de l'eau, au-delà du seul cadre législatif. Si la transition du "tout tuyau" vers des approches plus décentralisées et résilientes n'en est qu'à ses débuts, on perçoit déjà des signaux encourageants. Pour exemple, près d'une collectivité sur deux déclare avoir mis en place des dispositifs de récupération et d'utilisation des eaux de pluie : cela témoigne d'un passage progressif de l'intention à l'action. Du côté de l'ATEP, nous voyons là une dynamique à soutenir et à amplifier. L'innovation, qu'elle concerne la gestion durable et intégrée des eaux pluviales ou la valorisation des eaux de pluie ou des eaux grises est bien présente, mais elle demande à être accompagnée, structurée et partagée. C'est précisément le rôle que nous entendons jouer : favoriser la rencontre entre les collectivités prêtes à agir et les acteurs porteurs de solutions, pour que les initiatives pionnières se développent et se démocratisent. Cette

Ã©tude met finalement en lumiÃ¨re un mouvement collectif : celui d'une nouvelle vision de la gestion de l'eau, plus sobre, plus locale et plus responsable. Et les chiffres en miroir obtenus pour les usagers viennent conforter cette vision."

Ã‰tude ATEP - La gestion de l'eau par les collectivitÃ©s : Sont-elles vraiment prÃªtes Ã  agir ?